

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/CAP/16  
20 septembre 1967

Original: FRANCAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Conférence des Planificateurs africains  
Deuxième session  
Addis-Abéba, 4-15 décembre 1967

INTEGRATION DES PROBLEMES DE L'ENFANCE DANS LE PLAN  
RECHERCHES ET FORMATION PREALABLES

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Introduction	1 - 2
I Esquisse de la situation de l'enfance en Afrique	2 - 10
II Recherches préliminaires	10 - 21
III Nécessités préalables de formation	22 - 27

---

CE DOCUMENT A ETE PREPARE PAR LE SECRETARIAT DE  
L'UNICEF

## INTRODUCTION

L'élaboration d'un plan national suppose la recherche du concret et du concis, et l'appréciation de données qualitatives. Dans cette démarche on a jusque maintenant hésité à prévoir l'étude des problèmes de l'enfance étant donné tout ce qu'ils semblent représenter d'ombres.

Cependant, malgré les contraintes économiques, les gouvernements, au travers des budgets des différents ministères, ont consenti à des dépenses considérables aux fins de protéger mieux la vie des enfants, d'améliorer leur bien-être et de les préparer à la vie adulte.

L'enfance en Afrique représente presque la majorité de la population. L'enfance sera le vecteur des changements attendus, tant dans le domaine économique que sociologique. L'enfance n'est pas seulement l'objet du développement, mais le futur constructeur du développement. Le coût de la jeune génération, tant pour les Etats que pour les familles est considérable. La croissance économique par elle seule ne semble pas suffisante pour assurer automatiquement l'amélioration de la situation des enfants. Les nouvelles conceptions en matière de planification savent l'importance qu'il faut attacher maintenant à la mise en valeur des ressources humaines. Toutes ces assertions s'ajoutent à bien d'autres pour exprimer la nécessité d'établir, partout où c'est possible, une politique nationale de l'enfance qui définirait d'abord les problèmes tels qu'existant à la base et qui étudierait ensuite les services et différentes mesures aussi bien du domaine économique que social qui permettraient un meilleur développement de la jeune génération.

Dans les années récentes, de nombreuses études, tant sur les besoins de l'enfance - encore insatisfaits - que sur les chances données à ceux des enfants

qui pourront entrer dans l'âge adulte, de connaître une vie décente, ont créé l'évidence que l'enfance, ses problèmes et ses aspirations devaient être un des éléments majeurs à considérer et à traiter dans les plans nationaux de développement économique et social.

C'est ce sens que l'on veut donner à ce qu'on appelle maintenant "Planification en faveur de l'Enfance" (Planning for children), et c'est dans ce sens que l'UNICEF s'efforce de co-opérer avec les Gouvernements pour analyser le problème.

Ce document volontairement limité à quelques faits, veut seulement esquisser l'importance du problème, indiquer quelques recherches préliminaires (également limitées à quelques exemples opérationnels, et souligner les possibilités d'information et de formation qui pourraient être données à ceux qui dans les ministères du Plan ~~auront~~ à veiller sur la mise en valeur de l'enfance - pré-ressource humaine.

## I. ESQUISSE DE LA SITUATION DE L'ENFANCE EN AFRIQUE

### 1. Importance du groupe d'âge

Si l'on appelle l'enfance le groupe d'âge qui s'étend de la naissance à la quatorzième année, il s'agit de considérer qu'il comprend environ 45 pour cent de la population totale, et environ 134 millions d'individus pour l'ensemble du continent africain.

Pour l'ensemble de la population du monde, le pourcentage du groupe d'âge au-dessous de 15 ans est de 36,7 pour cent. En Europe de l'ouest, il est de 23,6 pour cent et aux Etats-Unis de 31 pour cent. Cette première constatation explique la charge que représente pour la population active la jeune génération: dans les

pays en cours de développement, en moyenne pour 100 personnes appartenant à la population active de 15 à 54 ans, il faut compter 60 personnes à charge. Par comparaison, la proportion correspondante de personnes à charge est de 50 à 60 dans les régions industrialisées.

Au fur et à mesure de la publication d'enquêtes démographiques nouvelles, il semble que le taux moyen de natalité se situe aux environs de 46 pour mille. Il vient immédiatement à l'esprit de rapprocher de cette dynamique de la population le facteur négatif très élevé de la mortalité infantile: 100 à 225, pour mille naissances vivantes suivant les informations statistiques; aux environs de 100 pour mille en milieu urbain et de 300 pour mille en milieu rural impaludé, selon les pédiatres.

## 2. Conditions économiques générales - Taux de croissance

Les enfants, au nombre d'environ 134 millions, vivent dans des pays à niveau de richesse variable:

- 88 millions vivraient dans des pays dont le revenu national par habitant est inférieur à \$100;
- 38 millions vivraient dans des pays dont le revenu national par habitant varie de \$100 à \$299;
- 8 millions vivraient dans des pays dont le revenu national par habitant varie de \$300 à \$499.

De 1960 à 1964 les taux d'accroissement moyens annuels du produit intérieur brut au coût des facteurs sont de l'ordre de 3,7 pour cent, exprimant des différences sensibles dans les subrégions et dans les pays. Le PIB per caput aurait augmenté entre 1960 et 1964 à un rythme moyen annuel de 1,1 pour cent. <sup>1/</sup>

---

<sup>1/</sup> Etude des conditions économiques en Afrique E/CN.14/397, Paragraphes 2 et 3 - Tableaux No. 4 (p.515) et No. 8 (p.521)

3. Les dépenses gouvernementales

a) Dépenses publiques <sup>1/</sup>: La première étape indique la part du PIB (au prix courant des facteurs) absorbée par les dépenses publiques dans certains pays groupés en fonction du revenu par habitant (1962). Dans les pays où le produit intérieur brut par habitant est inférieur à \$80, la part des dépenses publiques varie en pourcentage de ce PIB, de 11,9 à 24,5 pour cent avec une moyenne de 16,5 pour cent (moyenne arithmétique pour 10 pays).

Dans les pays où le PIB per caput varie de \$31 à \$100, le pourcentage varie de 15,4 à 22 (à l'exception de l'Algérie et de la RAU, respectivement 77,1 et 52,4 pour cent). La moyenne (ne comprenant pas l'Algérie et la RAU) est donc de 19,9 pour cent (pour 6 pays). Dans les pays à revenu supérieur, la part des dépenses publiques est par exemple de 21,5 pour cent pour le Ghana, et de 1,3 pour cent pour le Gabon.

b) Dépenses en faveur du Développement des Ressources Humaines:

Le tableau de la page suivante (emprunté à l'Etude des conditions économiques en Afrique E/CN.14/387, Paragraphes 2 et 3 - Tableaux No. 4, page 515, et No.8, page 521) indique en pourcentage, la répartition par secteur des dépenses publiques en capital prévues dans certains pays, groupés en fonction du revenu par habitant.

.../...

---

<sup>1/</sup> Etude des conditions économiques en Afrique E/CN.14/387, Paragraphes 2 et 3 - Tableaux No. 4 (p.515) et No. 8 (p.521)

	Développement de l'infra- structure	Développement des ressources humaines	Développement de la production		
			Total	Agriculture	Industrie
<u>Groupe I - Revenu inférieur à 100 dollars EU</u>					
Kénya (1960-63)	45,0	15,4	39,6	30,5	1,0
Nigéria (1962-63)	52,5	20,1	27,4	13,5	13,9
Tanganyika (1961-64)	43,9	27,1	29,0	25,0 <sup>a/</sup>	4,0
Ouganda (1961-66)	61,2	15,4	23,4	8,3	15,1 <sup>b/</sup>
Haute-Volta (1963-63)	30,4 <sup>c/</sup>	22,0	41,5	36,0	11,6
<u>Groupe II - Revenu compris entre \$1 et 199 dollars EU</u>					
Guinée (1960-63)	35,3	16,2	48,5	26,0	22,5
Madagascar (1959-62)	33,2	22,2	39,6	38,5	1,1
Soudan (1961-70)	35,1	23,7	41,2	32,3	3,9
RAU (1960-65)	35,7	15,3	49,0	23,5	25,5
Cameroun (1961-65)	43,4	18,0 <sup>d/</sup>	38,6	30,3	0,3
Maroc (1960-64)	24,0	26,7	49,3	21,0	28,3
Côte d'Ivoire (1958-62)	32,9	31,6	35,5	32,9	2,6
Sénégal (1961-64)	39,2	34,8	26,0	19,0	7,0
<u>Groupe III - Revenu supérieur à 200 dollars EU</u>					
Congo (Brazzaville) (1961-63)	41,0	45,3	13,7	13,7	-

- <sup>a/</sup> Y compris la mise en valeur des ressources hydrauliques et l'irrigation  
<sup>b/</sup> Projets de l'Uganda Development Corporation, comprenant des projets de développement agricole  
<sup>c/</sup> Y compris la production du courant  
<sup>d/</sup> Y compris la planification rurale

Une exploitation des indications données en <sup>a/</sup> et <sup>b/</sup> permet de dire que le groupe de pays à revenu per caput inférieur à \$30 dépense budgétairement environ 3,3 pour cent de son PIB en faveur des ressources humaines, et le deuxième groupe - de \$81 à \$199 - (moins Algérie et RAU) dépense environ 4,6 pour cent.

c) Dépenses consacrées à l'enfance (0-14 ans):

Une récente étude (1966) en ce domaine a été publiée par le Gouvernement de Haute-Volta, qui n'est peut-être valable que pour ce pays, mais donne cependant une appréciation intéressante. <sup>1/</sup> Dans l'analyse du budget du Ministère de la Santé, il a été possible d'établir les dépenses par groupe d'âge:

	<u>pour cent</u>
de 0 à 1 an	14,4
de 1 à 4 ans	19,3
de 5 à 14 ans	<u>22,7</u>

Soit, pour l'ensemble de l'enfance 56,4 pour cent du budget total.

Il reste 6,5 pour cent pour les adolescents de 15 à 19 ans et 37,0 pour cent pour les adultes.

La part du budget de l'enseignement destinée au groupe d'âge 5 à 14 ans (enseignement primaire et éducation rurale) est de 87,4 pour cent (de l'ensemble consacré à l'Education Nationale).

Pour être plus complet, le rapport précise qu'en plus, dans le chapitre général intitulé "Dépenses économiques", non compris les équipements et qui couvre les dépenses ayant pour but d'aider la production, il semble convenable, en l'absence d'une autre indication, de partager les crédits selon les pourcentages des unités de production de chaque groupe d'âge: théoriquement ce pourcentage d'unités de production pour le groupe d'âge au-dessous de 15 ans représenterait 9,1 pour cent de l'ensemble.

---

<sup>1/</sup> La Politique de l'Enfance et la Jeunesse dans le développement national  
Christol/SEDES, Haute-Volta.



En regroupant l'ensemble de toutes ces dépenses et en y ajoutant pour le principe une certaine part (évaluée en effectifs d'unités de consommation) du chapitre des dépenses d'ordre général d'administration et de sécurité, le rapport indique que:

- le groupe d'âge 0 à 1 an reçoit 3 pour cent de l'ensemble du budget,
- le groupe d'âge 1 à 4 ans reçoit 5,1 pour cent de l'ensemble du budget,
- le groupe d'âge 5 à 14 ans reçoit 20,5 pour cent de l'ensemble du budget.

#### 4. Dépenses des Familles

Il est difficile de donner une appréciation exacte du Coût de l'Enfant dans l'ensemble des dépenses familiales (difficultés de l'analyse des dépenses à l'intérieur de la famille, et surtout importance de l'auto-consommation). Le même rapport, en partant encore une fois des pourcentages d'unités de consommation, a tenté de chiffrer les dépenses monétaires qui théoriquement seraient consenties en faveur de l'enfance. En Haute-Volta, ces dépenses seraient très limitées: l'équivalent de \$2,72 par enfant du groupe d'âge 0-1 an, l'équivalent de \$7,10 dans le groupe d'âge 1 à 4 ans, l'équivalent de \$17,92 dans le groupe d'âge 5 à 14 ans. A l'époque de l'enquête, le PIB per caput est estimé à \$53 dont \$26 monétaires.

5. Dans les paragraphes précédents, on a voulu indiquer le prix que les familles et les gouvernements attachent à l'enfance, puisqu'en définitive il est dépensé en sa faveur une part importante des diverses ressources, et probablement le maximum de ce que les économies peuvent accomplir (tout au moins par comparaison avec ce qui est accompli dans des pays plus favorisés).

Or il est évident que pour autant la situation de l'enfance ne peut pas être considérée en Afrique comme satisfaisante. Sans citer les inventaires connus en matière de santé, de nutrition, d'éducation, on peut schématiser le problème dans le tableau suivant qui exprime les pertes en vies humaines par groupe d'âge.

Pays	Décès Total	Décès 0-1	%	Décès 1-4	%	Décès 5-9	%	Décès 10-14	%
RCA	26.150	9.260	35,4	3.540	13,5	1.310	5,0	710	2,7
Dahomey	54.266	12.242	22,5	15.560	28,7	3.658	6,7		
Ghana	15.687	3.952	25,2	3.853	24,6				
Guinée	109.158	34.349	31,7	18.620	17,2				
Madagascar	70.857	13.685	19,3	15.683	22,1				
Nigéria	5.540	1.863	33,6	1.528	27,6	196	3,5	77	1,4
Togo	44.710	10.685	23,9	11.275	25,2	2.940	6,5	785	1,7
Tunisie	42.064	13.530	32,2	9.503	22,6	1.023	2,4	589	1,4
Porto-Rico	18.556	4.078	22,0	747	4,0	222	1,2	170	0,9
Etats-Unis	1.798.051	99.783	5,5	15.976	0,8	9.033	0,5	7.647	0,4
Belgique	116.713	4.328	3,7	684	0,6	296	0,2	309	0,3

Extrait de: Annuaire Démographique ONU 1965  
Décès par âge (plus analyse en pourcentage)

5.a. Environ 25 millions d'enfants en âge d'être scolarisés (5-14 ans) ne bénéficient pas encore de l'enseignement primaire. La masse des illettrés est également augmentée par les taux importants de déperdition scolaire. L'enseignement pré-scolaire est très peu important. Même si la scolarisation des filles

est en plein développement, le déficit reste très élevé. C'est pourtant l'éducation adaptée des filles qui porte le maximum d'espoir pour obtenir, à plus ou moins long terme, la protection de l'enfance et l'éducation familiale pré-scolaire de la génération à venir.

5.b. Alimentation et Nutrition.

En publiant en 1962 <sup>1/</sup> son enquête sur l'Afrique, la FAO caractérisait la situation, en soulignant la pénurie saisonnière de produits alimentaires, les déficiences nutritionnelles. En raison d'une malnutrition protéique, une proportion restreinte, encore que tragiquement excessive, d'enfants en bas âge est gravement atteinte par le kwashiorkor. Cette carence entrave aussi la croissance et affaiblit la résistance à l'infection chez la quasi-totalité des enfants. D'autres éléments nutritifs comme la vitamine B2, la vitamine A ou la vitamine C, manquent également par suite de l'insuffisance de la production et de la consommation locales de légumes verts et de fruits.

En 1966 <sup>2/</sup>, dans son rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, la FAO indique que si l'indice de la production alimentaire par habitant au Sud du Sahara était de 100 en 1951-52, il était de 105 en 1961-62, date de la publication de l'enquête sur l'Afrique, de 105 en 1962-63, de 104 en 1963-64, et probablement de 105 encore en 1964-65.

6. A maintes occasions, les causes des taux élevés de mortalité des enfants à différents âges ont été bien sûr étudiées. Paludisme, rougeole, malnutrition, infections intestinales sont probablement les plus importantes. On veut simplement

---

<sup>1/</sup> Enquête de la FAO sur l'Afrique - 1962

<sup>2/</sup> La Situation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture - 1966

souligner ici, que la maladie, l'insuffisance de la consommation alimentaire, l'ignorance sont responsables de pertes en vies humaines qui sont annuellement de l'ordre de 2.000.000 dans le groupe d'âge 0 à 1 an, de l'ordre de 1 million dans le groupe d'âge de 1 à 4 ans, et de l'ordre de 200.000 dans le groupe d'âge de 5 à 9 ans.

Il serait choquant de ne parler ici que de gaspillages économiques, et plus juste probablement de souligner qu'il est difficile de demander à la population adulte un dynamisme accru pour entrer dans le monde de la productivité qui suppose un sens du risque et une confiance dans l'avenir, quand elle ne connaît aucune sécurité dans la composition et la survie de sa famille. Mais avec et au-delà de ce problème humain, conséquence et cause du sous-développement dont il apparaît clairement que l'enfance est la nette victime, se profile le tableau général des faits: les familles dépensent le maximum de ce qu'elles peuvent en faveur de leurs enfants et leurs revenus ne croissent en moyenne qu'à un rythme infime. Les revenus gouvernementaux ont également une croissance limitée. De ces revenus les gouvernements dépensent une part très élevée en faveur de l'enfance.

En même temps qu'il s'impose de continuer les efforts entrepris au rythme possible de croissance, il s'impose aussi de rechercher les moyens de productivité des instruments existants et des potentialités insuffisamment exploitées, qui aideraient à trouver une issue plus optimiste.

## II. RECHERCHES PRELIMINAIRES

La nécessité de travaux de recherches concernant la situation de l'enfance en Afrique est reconnue par tout le monde. Par respect pour l'ordre du jour de la Conférence, il n'est présenté ici qu'une liste volontairement limitée à quelques points précis de sujets de recherche appliquée.

7. Inventaire général.

La première étape est celle de l'inventaire le plus large possible de la situation dans un pays donné.

Cinq pays de l'ouest africain ont entrepris cet inventaire dans le courant des années 1966 et 1967 (Haute-Volta, Niger, Togo, Dahomey, Mauritanie). Il faut noter que ces études faites par des consultants de la "SEDES" Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social) ont demandé un travail de 3 mois en moyenne; qu'elles ont été faites par des économistes ayant une connaissance large des problèmes sociaux; qu'il a été possible de trouver dans chacun de ces pays une documentation abondante, provenant des archives des ministères divers, de rapports d'experts. Même s'il est apparu, par exemple, que les informations sanitaires étaient insuffisantes et reflétaient plus des situations hospitalières que l'état de santé des enfants dans leur milieu, il a été possible de poser un diagnostic accepté en général par les Ministères du Plan, et d'indiquer des recommandations sur le choix et les priorités des interventions, et l'orientation de l'aide extérieure.

Ces inventaires ont été faits dans les périodes précédant la préparation des Plans nationaux, et ont pu ainsi bénéficier des informations sectorielles recueillies dans toutes les enquêtes faites aussi bien dans les secteurs économiques que sociaux. De caractère global, déjà fort utile pour chacun des pays concernés, ils représentent une appréciation des données aussi bien que des limites actuelles. Ils indiquent tous cependant la voie de procédures nouvelles, qui au-delà des formes classiques d'action, permettrait après maturation et expériences dans l'implantation de programmes divers, de dépasser les obstacles immédiats.

3. Besoin immédiat de certaines informations statistiques

Les lacunes les plus sensibles, dans l'information, sont celles du domaine sanitaire et nutritionnel. On sait que par exemple dans le secteur alimentation-nutrition, un diagnostic indirect est en général posé par l'étude de la disponibilité agricole, recoupé par l'interprétation de quelques enquêtes de consommation, ou de quelques sondages cliniques. Il existe peut-être dans le domaine sanitaire, des constantes qui permettent une certaine prévision dans l'appréciation des endémo-épidémies. Mais il est évident que ce qui se passe au niveau du village, compte tenu des facteurs saisonniers variables, de l'intrication des problèmes épidémiques entre eux, et de leur interdépendance avec l'état nutritionnel, risque de rester ignoré de ceux qui ont la charge de la vie de l'enfance.

Il semble important de rechercher les formules qui permettraient un progrès. Elles se situent en effet probablement à deux niveaux. D'abord à l'échelon de l'intervention des services de contact avec la population (santé publique - structure permanente des dispensaires et hôpitaux, aussi bien que groupes mobiles - centres sociaux - centres communautaires), où l'établissement de fiches d'informations plus élaborées tendraient à demander aux différents personnels de rendre compte plus de la situation sanitaire que de la marche des services. Mais c'est au contact même de la population que les informations pourraient être recherchées. Ce n'est probablement possible que par l'établissement d'un système de sondage permanent qui suivrait des échantillons de population, choisis en fonction de caractères écologiques typiques. De nombreux pays ont entrepris des enquêtes socio-économiques régionales, couvrant une zone donnée, dans une période donnée. La continuité de ces enquêtes, même sur des échantillons minimes de population, serait

souhaitable. Mais il faudrait ajouter à la liste des questions habituellement considérées, des chapitres plus spécifiquement orientés vers les problèmes qui affectent l'enfance, tel que le mouvement des épidémies, et l'analyse de la consommation alimentaire à l'intérieur de la famille.

9. logie

Les analyses par problèmes sont une chose, et les enquêtes globales de diagnostic en sont une autre. Et ce sont les très intéressantes enquêtes socio-économiques régionales (zones dans un pays donné) qui ouvrent la voie à une nouvelle possibilité de recherches, sinon de stratégie pour mieux traiter le problème de l'enfance. Une politique nationale de développement économique est la somme d'opérations régionales harmonisées. Les informations de caractère social dans une zone donnée font apparaître des types de problèmes extrêmement variables d'une zone à l'autre et amènent à la conclusion qu'il est illusoire d'avoir une stratégie à l'échelon national.

La recherche suggérée peut être considérée à deux niveaux différents:

a) dans un pays donné, l'analyse de la situation est évidemment très différente suivant que l'on parle de milieu rural, ou de milieu urbain. Dans l'un et l'autre cas, de nombreuses divisions s'imposent; suivant que l'on parle de population réellement urbaine ou en cours d'urbanisation, suivant que l'on parle de population rurale, vivant dans des zones d'économie de subsistance, ou d'économie monétaire, ou d'économie en cours de monétarisation. Quelques autres strates viennent s'ajouter, suivant que l'on parle des conditions climatiques, zones sèches ou humides, organisation des saisons, des conditions de développement, impact industriel ou agricole, etc.. Le PIB per caput dans la zone donnée, global ou monétaire est un indicateur très démonstratif considéré en l'état, ou en son évolution. Restent enfin tous les facteurs "sociologiques"...

On devrait aboutir ainsi à l'établissement d'un certain nombre de profils par zones, riches d'indications pour une stratégie.

b) Mais en plus de cette micro-analyse zonale dans un pays donné, il est probable qu'une recherche dans ce sens doit permettre de donner des indications qui sont importantes au-delà du pays donné, soit dans une région géographique caractérisable, soit simplement dans des zones similaires en d'autres parties du continent.

10. Une des illustrations de cette typologie a déjà été soulignée à propos de l'alimentation et des régions naturelles <sup>1/</sup>. Liée au climat, ou plutôt à l'indice d'aridité et à la nature des sols, la production agricole, surtout celle des cultures vivrières peut être définie en Afrique suivant plusieurs particularités régionales, méditerranéenne, saharienne, subsaharienne et sahélienne, soudanienne, guinéenne dans la région occidentale et occidentale équatoriale, dans la région orientale et centrale <sup>où</sup> on retrouve une zone désertique et subdésertique, la zone des plateaux, la zone côtière orientale. Certains pays sont constitués de l'agglomération de ces zones naturelles. Et il est exceptionnel qu'un pays soit constitué d'une seule de ces zones. Il est ainsi frappant qu'à chacun de ces zones corresponde une production agricole différente; zone à blé, zone à riz, zones à millet et sorgho, zones à maïs, à légumineuses, zones à aliments féculents. La production animale, et laitière suit ainsi des règles assez identiques même si les causes sont là plus complexes.

---

<sup>1/</sup> J. Périssé (FAO) L'alimentation en Afrique intertropicale.



La relation entre cette carte géophysique, les productions agricoles et l'état nutritionnel de l'enfance a été maintes fois soulignée. Si les enfants souffrent de malnutrition, ou de sous-alimentation, peuvent être évoqués un facteur éducationnel ou une insuffisance globale ou saisonnière de la production, mais pour autant le problème est complètement différent suivant qu'il est posé dans une zone céréalière ou dans une zone productrice de manioc.

11. Stratégie zonale

Il serait important de continuer des recherches qui permettraient d'élucider le maximum de facteurs communs à ces zones en vue de l'élaboration de formules plus spécifiques d'intervention: de cette structure géophysique dépendent aussi les ressources minières, les possibilités d'implanter des cultures industrielles, les motivations de migration etc.. La mise en place des services qui veillent au bien-être de l'enfance, aussi bien qu'à son éducation peut-être pensée dans ce cadre. Et s'il existe actuellement des différences en densité d'implantation de ces services, soit villes/milieu rural, soit entre les différents milieux ruraux, il peut exister aussi des différences fondamentales sur les actions envisagées par les Gouvernements.

12. Répartition des allocations budgétaires

Il a été indiqué plus haut une approximation moyenne de cette part du PIB affectée aux dépenses sociales. Une recherche comparative des modes de calcul probablement variables selon chaque pays, pourrait peut-être aider certains pays à formuler une attribution optimale. Il est certain qu'une formule standard idéale n'existe pas, ou que si elle existe, cela soit en fonction de facteurs de développement communs à certains groupes de pays ou à certaines zones. De même,

une recherche comparative des allocations attribuées aux deux principaux secteurs, Santé et Education, par les différents pays reste à faire. C'est là un sujet extrêmement important dans lequel viennent s'insérer de nombreuses questions qui supposent une décision concertée:

- a) il ne semble pas qu'en aucun pays, le département Santé reçoive plus que le département Education;
- b) dans la majorité des pays, l'Education se voit attribuer vis-à-vis de la Santé un pourcentage de 2,5 ou 2 contre 1;
- c) il y a des pays où la différence est infiniment plus sensible au détriment de la Santé;
- d) il y a enfin des pays où l'équilibre par l'égalité semble avoir été l'objectif (Gambie).

Il existe bien sûr des raisons historiques à ces différences. Et surtout, il appartient à la personnalité nationale de s'affirmer dans ses choix.

Il serait cependant nécessaire, probablement par comparaison entre les pays, de recommander un niveau de dépense optimum surtout pour les problèmes de protection de la vie et de la santé qui laisserait par ailleurs le champ libre à la dépense d'éducation, riche de promesses aussi bien dans le développement économique que social.

### 13. Rôle de l'école dans la protection de la vie et de la santé

Dans les années précédentes un effort considérable a été fait en faveur de l'extension de l'enseignement primaire, filles et garçons. On a rencontré à cette occasion maintes difficultés: déperditions scolaires, importance de l'alimentation scolaire, qualité de l'enseignement etc.. Mais la somme des difficultés a été aussi

un creuset de réflexions qui ont permis des adaptations du système scolaire à des situations nationales différentes. Certains pays pensent même à la différenciation du système scolaire nécessaire pour l'adapter aux conditions de vie différentes en milieu rural ou en milieu urbain. Il est même envisagé de pousser plus loin les différents types de l'enseignement, compte tenu des disparités mêmes du milieu rural. Certaines évaluations de la valeur du système scolaire sont en cours.

En ce qui concerne l'enfance considérée dans son ensemble, on devrait rechercher les moyens pratiques de rendre le système d'éducation plus directement rentable dans la satisfaction des besoins fondamentaux de protection. Il s'agirait là non seulement d'établir un équilibre plus satisfaisant entre les deux types classiques d'investissement (protection de la santé et enseignement), mais surtout d'essayer de combler les vides qui existent entre les différents services. Des essais ont été faits d'éducation sanitaire ou d'éducation nutritionnelle à l'école. Plus que le timide rapprochement entre plusieurs disciplines, on pourrait envisager une action plus profonde d'intégration de ces disciplines, dans la fonction éducative de l'école. L'instituteur, et maintenant l'institutrice sont certainement les meilleurs agents d'innovation. On leur demande déjà de jouer un rôle dans bien des domaines. Mais en organisant leurs affectations, et la loi des cadres de chaque école, leur formation, et peut-être leur moyen de transport, on est en droit de penser qu'un enseignant de plus dans un groupe scolaire permettrait peut-être à l'ensemble des instituteurs de ce groupe de consacrer une partie de leur temps à des tâches intéressant l'ensemble d'une communauté, aussi bien qu'aux écoliers.

14. Lié au point précédent, il serait important d'étudier les dépenses consenties en faveur des services divers "d'animation de la communauté" (terminologie variable suivant les pays). Les départements du "Développement communautaire", d'"animation rurale" ont fait la preuve de leur efficacité; ils apportent en plus à la communauté un autre élément qualitatif qu'il est difficile d'évaluer. Il est possible, que même dans les limites des contraintes économiques, un budget de fonctionnement accru accordé à ces services puisse avoir un effet multiplicateur dans le développement économique et social, dont bénéficierait directement l'enfance.

L'ensemble des pays africains ont acquis maintenant un équipement suffisant en radiodiffusion, sinon en télévision, pour que l'usage des "mass medias" puisse jouer un autre rôle multiplicateur. Deux points mériteraient une étude complémentaire:

(a) en premier lieu, le prix de revient de la multiplication des postes d'écoute (et le rôle que pourrait jouer l'aide extérieure en ce domaine) et

(b) l'association du système de radio à des campagnes axées sur des thèmes précis en faveur de l'enfance, proposant dans l'immédiat des interventions de la population dans la limite de ses moyens.

#### 15. Aliments pour l'Enfance

Dans le domaine de l'alimentation-nutrition, il serait important de chercher comment les familles, en milieu rural pourraient mieux comprendre la priorité sélective qui doit être attribuée à l'enfance dans l'alimentation familiale. Tous les plans existants attachent une importance au développement global de l'agriculture. Mais à long terme, il s'agit de contribuer à la création d'un réflexe (adapté aux situations locales): l'enfance a besoin d'une alimentation spéciale.

Les circuits de distribution des produits alimentaires sont bien implantés dans les villes et rayonnent de façon diverse dans le milieu rural. Il a été dit que ces réseaux commerciaux étaient les vecteurs des changements des habitudes alimentaires. Malheureusement ces circuits commerciaux ne se sont pas construits pour répondre à des besoins nutritionnels; on devrait étudier:

- a) quels sont les liens entre la production agricole nationale et les réseaux de distribution,
- b) quels sont les liens entre ces mêmes réseaux et les produits importés,
- c) la fabrication de produits alimentaires industrialisés qui représenterait un débouché supplémentaire commercial à la production agricole,
- d) l'orientation de l'importation de certains produits alimentaires qui contribuerait à améliorer l'alimentation des enfants,
- e) le facteur alimentaire étant si important dans la protection de l'enfance, n'est-il pas possible d'imaginer, par les services économiques, différentes mesures dont en particulier la détaxation de certains produits sinon même la subvention (dans des conditions bien précises).

16. En plus de ces différentes études de caractère opérationnel, il semble que dans les secteurs économique et sociologique, de nombreuses recherches aideraient à une meilleure compréhension de l'enfance: de nombreux faits sont connus dans un pays ou l'autre, mais nécessiteraient d'être analysés d'une façon beaucoup plus systématique; on pense par exemple au problème de la taille de la famille et du nombre d'enfants, examiné en fonction du revenu familial; ses implications en milieu urbain ou rural.

Sur le plan général, le développement économique accéléré de certains pays devrait permettre une recherche précise sur ce qu'on appelle "trickle-down-theory" qui suggère que tout investissement possible doit être dirigé vers le domaine économique aux fins d'augmenter d'abord le produit national; ce qui est une façon de résoudre les problèmes sociaux. On peut probablement évaluer maintenant l'intérêt de cette approche.

Il semble également nécessaire d'examiner les problèmes de l'enfance sous l'angle "coût-bénéfice". Mais cela suppose probablement la sélection de nouveaux critères statistiques, ainsi que d'indicateurs qualitatifs. Et c'est là le sujet d'une recherche à long terme.

Une recherche comparée des différents modes de financement des différents services qui concourent au bien-être et à l'éducation des enfants pourrait aussi être entreprise. Dans certains pays, la contribution directe des familles aux dépenses est la règle; dans d'autres pays ces dépenses sont entièrement prises en charge par l'état à l'échelon central ou à l'échelon des provinces. On dispose maintenant d'assez de recul pour permettre une appréciation des formules les plus efficaces.

#### 17. Planification des naissances

Le problème de la limitation des naissances librement consentie par les parents, peut être abordé sous bien des angles, qu'il s'agisse d'un fait purement social, ou qu'il soit étudié dans le cadre de l'économie nationale ou familiale. Différents pays en Afrique envisagent une politique de planification de la famille, après avoir bien entendu pesé toutes les implications qu'elle comporte. Le lien entre le bien-être des enfants existants et la taille de la famille pourrait être examiné à nouveau. Et les premières années d'expériences réalisées ici et là

peuvent déjà représenter une première étude. Que la diminution attendue de la mortalité des enfants accroisse encore le poids de la jeune génération dans un pays, ou que la possibilité donnée aux familles de mieux protéger leurs enfants engendre une meilleure prise de conscience du prix de l'enfant et une limitation réfléchie de la natalité reste une question ouverte.

Une recherche dans ce domaine, en sous-entend de nombreuses autres: les liens mère-enfant, les liens père-enfant; l'évolution des systèmes de valeurs; les ruptures de ces systèmes provoquées par les nécessités du développement, par les migrations.

13. Enfin la prise en considération de l'enfance dans le processus de planification suppose que soit étudiée la meilleure organisation qui puisse assurer cette responsabilité. Les informations concernant la démographie, les différents problèmes sectoriaux, doivent être confrontés à tous les éléments économiques et à la dynamique proposée du développement. Il semble que ce soit à l'intérieur même de l'unité de planification (Ministère - Direction) que doive être installée cette organisation, probablement dans le département qui a la responsabilité des ressources humaines - Reste à expérimenter la méthode la meilleure d'analyse qui permette de respecter la personnalité et les vues des Ministères techniques tout en dépassant les cadres habituels: il a été suggéré que l'analyse horizontale par groupes d'âge (0 à 1, 1 à 5, 5 à 14 ans) en des milieux différents, et non plus à l'échelle de l'entité nationale, devrait permettre d'avoir une vue plus objective aussi bien des problèmes que de l'impact des services et des lacunes entre les services. La programmation d'actions concertées, interdisciplinaires, suppose un mécanisme similaire.

### III. NECESSITES PREALABLES DE FORMATION

A l'occasion de nombreuses réunions de travail suscitées dans le monde entier par l'UNICEF <sup>1/</sup>, il a semblé que dans le processus final de planification il était souhaitable de considérer l'enfance comme un tout: en plus des objectifs propres aux différents ministères, une récapitulation horizontale de la situation devait faire apparaître mieux l'importance, l'urgence, l'interdépendance des problèmes aussi bien que des solutions.

Il en résulte la nécessité évidente d'une formation, sinon d'une information interdisciplinaire, donnée à tous les personnels qui oeuvrent en faveur du développement économique et social. Dans la première phase de construction nationale des pays africains, un effort immense de formation des personnels de tout échelon a été entrepris. Il s'agit, semble-t-il, alors que les différents ministères voient leurs différents postes occupés maintenant par des nationaux qualifiés, d'essayer d'ajouter à la notion d'efficacité technique propre à chaque discipline l'objectif du développement qui est un dénominateur commun, et celui du développement des ressources humaines et donc de l'enfance pré-ressource humaine qui en est un autre, encore plus tangible.

---

1/ Références: Rapport d'une Conférence de la table-ronde organisée par l'UNICEF, tenue à Bellagio, Italie, du 1 au 7 avril 1964.

Rapport de la Conférence tenue sous les auspices de ECLA, de l'Institut de planification économique et sociale d'Amérique latine et de l'UNICEF, en coopération avec le BIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et le BIRD. Santiago, Chili, du 2 novembre au 11 décembre 1965.

Séminaire organisé par l'UNICEF, le CIE et l'IEDES, Paris, du 7 au 18 février 1966.

Rapport d'une Conférence tenue sous les auspices de l'UNICEF, ECAFE et l'Institut du développement économique et de la planification de l'Asie en coopération avec le Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, le BIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et le BIRD. Bangkok, Thaïlande, du 3 au 15 mars 1966.



18. Aux échelons les plus proches de la population, les expériences bien connues d'"animation de la communauté" sont les premiers exemples de cette approche interdisciplinaire. L'articulation entre les agents du développement communautaire, les animateurs et animatrices, et les techniciens de la santé publique, des services sociaux, sinon même des instituteurs, fait l'objet d'efforts adaptés de formation professionnelle complétée. Mais il apparaît qu'au fur et à mesure qu'on gravit les hiérarchies, la spécialisation, bien sûr si nécessaire sur le plan purement technique, rend plus difficile les échanges.

Il semble donc nécessaire d'envisager que dans toutes les universités et institutions qui forment les cadres supérieurs, enseignants, médecins, travailleurs sociaux, ingénieurs, une possibilité soit offerte aux spécialistes divers, d'être initiés à l'ensemble du problème des ressources humaines dans sa relation avec l'état de développement. Il s'agit là d'une culture générale offerte à des praticiens de diverses disciplines, qui leur permettrait plus tard d'ajuster mieux leurs fonctions précises à des objectifs communs.

19. En ce qui concerne l'Afrique il a été possible pour l'UNICEF de rencontrer les vœux de l'Institut d'Etudes du développement économique et social (IEDES) de Paris qui était à la veille de réorganiser l'enseignement qu'il donne habituellement à des futurs experts du développement économique et social. L'adaptation des nouveaux programmes d'enseignement devrait faire une place plus considérable aux aspects sociaux du développement. La présence à Paris du Centre International de l'Enfance (CIE) permettant dans cette réforme d'apporter les éléments techniques spécialisés.

Dans l'enseignement du 3ème cycle de cet Institut, dont la méthode pédagogique est le séminaire interdisciplinaire, les disciplines économiques sont traitées en

deux grand cours: a) méthodes d'analyse quantitative appliquées aux sciences économiques et sociales; b) aspects économiques du développement.

Un nouveau cours a été élaboré en 1955-56, intitulé "Aspects du développement dans les sciences sociales". Il groupe 10 séminaires: 1) Planification éducationnelle et ressources humaines; 2) Problèmes du personnel d'encadrement et main-d'oeuvre dans les pays sous-développés; 3) Planification de la santé publique dans les pays en cours de développement; 4) Enfance, jeunesse et plans de développement; 5) Problèmes psychologiques du développement économique; 6) Changement social et développement; 7) Structures ethno-sociologiques et changement social; 8) Méthodes d'analyse régionale géographique; 9) Problèmes et méthodes de documentation en ce qui concerne les pays sous-développés; 10) Le vocabulaire économique de Marx et les problèmes du développement au 20<sup>ème</sup> siècle.

Cette première réforme permet déjà à l'ensemble des étudiants qui suivent le cours de l'IEDES, et qui sont essentiellement des techniciens du développement économique, de trouver la possibilité d'une formation complémentaire dans les disciplines du domaine social.

20. Dès octobre 1966, un cycle spécial appelé "Enfance, jeunesse et plans de développement" a été organisé pour des étudiants, ou pour des fonctionnaires servant dans des Ministères du plan des pays d'expression française. Les personnes intéressées qui doivent avoir le niveau de formation normalement requis pour participer au 3<sup>ème</sup> cycle suivent les séminaires suivants: 1) Intégration des variables humaines dans les estimations et les calculs; 2) Planification de l'éducation et des ressources humaines; 3) Planification de la Santé; 4) Problèmes psychologiques du développement. Méthodes d'investigation et d'action;

5) La coopération économique internationale dans le développement économique et social; 5) Les problèmes de planification dans les Etats d'expression française au Sud du Sahara.

De plus les élèves du cycle spécial reçoivent une formation complémentaire basée sur: a) les principes, méthodes et techniques d'investigation sociologique; b) les problèmes de nutrition, considéré sous l'angle de l'économie alimentaire et de la production agricole; c) les implications démographiques du développement avec prise en considération particulière des problèmes soulevés par le contrôle de la natalité.

Tout au long de l'enseignement, les stagiaires sont orientés d'une part vers la synthèse des besoins de l'enfant et du jeune, comme individus et par rapport à leur milieu, et des conditions requises pour assurer la satisfaction optimale de ces besoins, en dégagant des priorités par tranches d'âge, sans considération des moyens disponibles, d'autre part vers la synthèse sous l'angle du développement et de la planification: besoins de la collectivité; aspects opérationnels; plan; programmes et actions.

Enfin les élèves participent à un stage de deux mois sur le terrain. Il est offert là une possibilité aux stagiaires de pénétrer réellement les conditions de vie et les facteurs positifs ou négatifs influant sur le développement et spécifiquement sur la situation des groupes Enfance-Jeunesse dans un milieu caractéristique. On a choisi volontairement une zone de stage rural, lointaine des capitales (Sénégal en 1966 - Niger en 1967).

21. Le cours spécial a maintenant deux ans d'âge (1965-66; 1966-67) et les dispositions financières ont été prises pour qu'il se poursuive certainement en 1967-68.

et 1968-69. Il en est attendu deux sortes de résultats: (a) celui d'une formation assez spécialisée pour les stagiaires qui ont suivi le cours. Il n'est absolument pas attendu d'eux à leur retour en leur pays, qu'ils dirigent spécialement des programmes en faveur de l'enfance. Mais essentiellement qu'ils intègrent ou réintègrent les Départements du Plan, si possible la Division des ressources humaines quand elle existe dans ce Département. La formation qu'ils ont reçue leur permettra dans les études préliminaires, la rédaction et l'implantation des Plans, d'apporter une contribution positive à la cause de la jeune génération; (b) celui d'une possibilité offerte à tous les élèves de l'IEDES de trouver dans l'Institut un matériel d'information et de formation pluridisciplinaires, qui évite le cloisonnement entre les connaissances d'ordre économique ou d'ordre social.

22. Coopération avec l'Institut de développement économique et de planification (IDEP, Dakar).

Ce qu'il a été possible de réaliser à Paris, et qui d'ailleurs intéresse non seulement l'Afrique, mais d'autres continents et l'Europe elle-même, pourra probablement être organisé en collaboration avec d'autres institutions ayant des objectifs identiques dans les différents pays du monde.

En Afrique, l'équipe suivante est de rechercher l'établissement d'une coopération de même ordre, avec l'Institut de Dakar en faveur des pays réunis dans la Commission économique pour l'Afrique. L'UNICEF a déjà réalisé cette coopération avec les Instituts de Bangkok et de Santiago du Chili.

A cet effet, les dispositions financières ont été prises par l'UNICEF pour qu'un consultant, ayant une expérience concrète des problèmes de l'enfance dans

le cadre des plans de développement puisse être recruté et mis à la disposition de l'Institut. L'IDEP a sa propre personnalité, définie par ses statuts, approuvés par son Conseil d'administration en plein accord avec les Institutions des Nations Unies et a de plus l'avantage de dispenser un enseignement bilingue.

L'année académique 1967-68 ne peut être qu'une année d'observation qui permettra une réflexion en commun entre le corps enseignant de l'Institut, les responsables des départements de développement social, tant à Addis-Abéba qu'à New York aussi bien qu'avec les représentants des agences spécialisées des Nations Unies. On espère qu'il sera ensuite possible de définir le contenu et la forme d'un cours spécialisé, compte tenu de l'enseignement actuel donné par l'Institut.

23. L'UNICEF compte demander aux responsables de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Institut de Dakar, de bien vouloir partager la responsabilité d'organiser en fin 1968, ou début 1969, un séminaire qu'on intitulerait "Enfance, Jeunesse et Plans de Développement" qui réunirait, à l'échelon le plus élevé possible, ceux qui dans les pays africains d'expression anglaise, ont la charge du Plan national, aussi bien que ceux qui dirigent les différents ministères sociaux. Une pareille réunion a déjà été organisée en 1966 avec les dirigeants des pays d'expression française sous les auspices communes de l'IEDES, du Centre International de l'Enfance et de l'UNICEF. Fin 1968 également sur le même thème un séminaire sera tenu à Beyrouth sous l'égide de UNESOB et de l'UNICEF, du Gouvernement du Liban, hôte, auquel participeront les responsables de tous les pays arabes.